

Direction Générale Adjointe Ressources Service des Affaires Juridiques, Administratives et Foncières

CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 juin 2023 (18h35) Salle des fêtes de SAVAS

Membres titulaires : 56
Membres suppléants : 23
Présents : 28 + 2
Votants : 48

Convocation et affichage : 21/06/2023

Président de séance : Monsieur Simon

PLENET

Secrétaire de séance : Monsieur Christian

FORFI

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nadège COUZON, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET.

Pouvoirs: Carlos ALEGRE (pouvoir à Denis HONORE), Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Danielle MAGAND), Damien BAYLE (pouvoir à Yves FRAYSSE), Hugo BIOLLEY (pouvoir à Thierry LERMET), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maxime DURAND), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Bruno FANGET (pouvoir à Laurence DUMAS), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Catherine MICHALON), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Christian MASSOLA), Antoine MARTINEZ (pouvoir à François CHAUVIN), Martine OLLIVIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Virginie BONNET-FERRAND, Brigitte BOURRET, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Vincent DUGUA, Richard MOLINA, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE, René SABATIER.

<u>CC-2023-195 - FINANCES - BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITE - EXERCICE 2022 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</u>

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Une fois le compte financier unique (CFU) adopté, le Conseil communautaire doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice, qui est égal au résultat de l'exercice et de celui éventuellement reporté au titre de l'exercice précédent.

Le compte financier unique 2022 fait ressortir :

- un excédent de fonctionnement de : 864 793,74 €

- un déficit d'investissement de : 1 942 503,83 €

Les budgets annexes de zone présentent des spécificités qui ne s'accommodent pas d'une affectation en section d'investissement dans la mesure où l'équilibre relève d'opérations comptables réelles portées en section de fonctionnement.

Il convient donc de reporter en section de fonctionnement le résultat de fonctionnement constaté au compte financier unique.

VU l'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales,

VU le compte financier unique 2022 – budget annexe des zones d'activité,

CONSIDERANT que le compte financier unique 2022 fait ressortir un excédent de fonctionnement de clôture de : 864 793,74 €,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

REPORTE l'excédent de fonctionnement, d'un montant de 864.793,74 €, en recettes de fonctionnement (compte 002).

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 05/07/23 Publié le : 06/07/23 Transmis en sous-préfecture le : 05/07/23

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230629-42162-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président

Simon PLENET